
Actes de la troisième Conférence internationale sur la Francophonie économique

VERS UNE ÉCONOMIE RÉSILIENTE, VERTE ET INCLUSIVE

Université Cheikh Anta Diop de Dakar – Sénégal, 16 – 18 mars 2022

**LA GUINÉE EN TEMPS DE PANDÉMIE :
LA COVID-19, UN ÉLÉMENT DANS UNE CRISE MULTI-DIMENSIONNELLE**

BALDE, Alhassane

Sociologue, LASAG⁺ – Université GLC de Sonfonia-Conakry et
chargé de cours, DEFS, Université du Québec à Montréal

balde.alhassane@uqam.ca

PETIT, Véronique

Démographe, Université Paris Cité – IRD - Ceped

veronique.petit@ird.fr

RÉSUMÉ – La Guinée, depuis son indépendance se caractérise par une succession de crises politiques qui affaiblit la marche vers la démocratie, favorise la corruption et freine la mise en œuvre des programmes de développement en dépit des ressources importantes du pays. Le contexte social et politique a été particulièrement tendu, conflictuel, voir violent, durant ces dernières années. Sur le plan sanitaire, à la crise de la Covid-19, le pays a été marqué par la crise à virus Ébola de 2014 qui avait un caractère létal bien supérieur et dont l'expérience a été profondément intériorisée par les populations qui n'ont eu de cesse d'établir une comparaison entre cette maladie et la Covid-19. Dans cette perspective, ce travail s'intéresse aux conséquences socioéconomiques de la Covid-19 sur la société guinéenne. Compte tenu des effets morbides limités de la Covid-19 en Afrique et en Guinée relativement à d'autres régions du monde, il est pertinent d'observer de quelles manières la crise sanitaire a affecté socialement et économiquement le pays, alors qu'avant la pandémie la situation économique de l'Afrique s'améliorait.

Mots-clés : Covid-19, Guinée, riposte, mobilités, crises, développement.

Les idées et opinions exprimées dans ce texte n'engagent que leur(s) auteur(s) et ne représentent pas nécessairement celles de l'OFE ou de ses partenaires. Aussi, les erreurs et lacunes subsistantes de même que les omissions relèvent de la seule responsabilité de ou des auteurs.

Introduction

La Guinée est un pays de 13,1 millions d'habitants en 2020, selon la Banque mondiale. La fécondité est de 4,62 enfants par femme. L'espérance de vie à la naissance dépasse à peine 60 ans, ce qui traduit les limites du système de santé du pays (DGT, 2021). La croissance démographique demeure élevée (2,8 %). La jeunesse de la population si elle semble constituer un facteur positif dans la dynamique épidémique de la Covid-19, requiert du point de éducatif, de la formation et de l'emploi des investissements conséquents.

Le premier patient testé positif à la maladie à coronavirus 2019 a été signalé en Guinée le 12 mars 2020. Le jour suivant, le gouvernement, en application du Règlement Sanitaire International (RSI), a déclaré l'épidémie de la COVID-19 sur son territoire. Différentes mesures ont été prises pour lutter contre la Covid-19 : le port obligatoire du masque, la fermeture des frontières terrestres et aériennes, la fermeture des écoles, des marchés, des lieux de cultes, les restrictions des déplacements interurbains, la fermeture des marchés pendant certaines périodes, l'instauration d'un couvre-feu dans certaines zones urbaines. Ces mesures seront levées en juin 2020. L'état d'urgence sanitaire est déclaré le 26 mars 2020. Il sera prolongé au-delà de certaines restrictions sanitaires, ce qui suscitera des manifestations, les opposants au chef d'État le suspectant d'utiliser l'argument sanitaire pour limiter leurs actions. Les populations sont invitées à prendre des dispositions afin de préserver leur santé et celle de leurs proches dont, entre autres, le respect strict du lavage de mains et du port de masques de protection, la limitation des rassemblements de personnes et l'application des mesures de distanciation sociale. Les autorités guinéennes préconisent de se tenir à plus d'un mètre de distance de toute personne qui n'appartient pas à sa bulle sociale. Ces mesures seront renforcées quelques semaines plus tard par la mise en place d'un couvre-feu nocturne s'étalant de 21 heures à 5 heures, la fermeture de certains espaces publics (écoles, lieux de culte, marchés) et l'interdiction, pour les particuliers, de sortir des localités où ils résident. Cette dernière mesure de riposte contre la Covid-19 annoncée par le Président de la République en personne visait à restreindre la mobilité des personnes entre les différentes zones du pays afin de limiter la propagation du virus. Il faut rappeler que les mobilités, tant internes qu'internationales (Petit et Balde, 2017 ; 2019), constituent à la fois des modes de vie et des réponses à la situation socioéconomique du pays.

Fin février 2022, la Guinée avait déclaré 763 décès et 36354 cas¹. En dépit de la morbidité et de la matérialité de l'épidémie, une part non négligeable de la population est restée dubitative quant à sa réalité (34,7 % des ménages urbains contre 23,5 % des ménages ruraux ont déclaré ne pas croire à l'existence du coronavirus, 52 % s'en remettre à Dieu en milieu urbain contre 47,5 % en zone rurale). Si 97,6 % des ménages déclarent avoir pris des mesures de protection, on observe de fortes variations selon le milieu de résidence et le genre du chef de ménage. De plus, les niveaux de connaissance des mesures de protection demeurent faibles (0,7 % pour se laver les mains, 19 % pour éternuer dans son coude, 3 % pour porter un masque, 16,5 % pour limiter les réunions, 18,4 % pour reporter un déplacement, 25,7 % pour l'utilisation de la pharmacopée traditionnelle) en dépit de la stratégie de communication mise en œuvre par le gouvernement.

Alors que l'histoire récente de la Guinée a été marquée par l'épidémie Ébola, beaucoup plus létale et contagieuse que la COVID-19 (Desclaux, Gomez-Temesio et Le Marcis, 2018), et la mise en

¹ CDC Africa <https://africacdc.org/Covid-19/> consulté le 22 février 2022.

place de mesures drastiques parfois mal ressenties par les populations², la COVID-19, en comparaison, ne semble pas constituer un risque morbide d'une ampleur équivalente : ce qui n'a pas favorisé l'acceptation et le respect des gestes barrière³. La COVID-19 reste cette « *maladie d'ailleurs* » qui ne concerne pas une large part de la population. Si cette dernière n'a pas ressenti fortement les aspects morbides de la COVID-19, en particulier dans les zones rurales (Conakry étant l'épicentre de l'épidémie), les Guinéens ont été affectés par les effets sociaux et économiques des restrictions sanitaires qui ont objectivement modifié leurs conditions d'existence. Dans ce contexte de difficultés économiques et sociales face auxquelles la population semble avoir peu de recours, un sentiment généralisé de frustration s'est manifesté chez certains en raison de la suspension des prières dans les lieux de culte musulmans et catholiques alors que la crainte de la diffusion de la maladie dans la société a suscité de l'inquiétude chez certaines personnes.

En plus des difficultés liées à cette épidémie de la COVID-19, la vie politique guinéenne se caractérise par la déliquescence de son système politique et social. Ce qui se traduit par une succession de déclarations dénonçant des complots réels ou imaginaires, justifiant selon le bon vouloir des maîtres du pouvoir du moment la mise en place d'un environnement politique marqué par une législation répressive et un pouvoir fort. Si les tentatives avortées de coups d'État annoncées par les médias d'État, et quasiment tous attribués à ses opposants civils, étaient courants du temps du régime dirigé par Sékou Touré, le premier président de la Guinée, sa mort a été suivie par une succession de coups d'État et de mutineries menés par des militaires et des crises politiques impliquant les opposants civils. Le dernier coup de force en date a été mené avec succès le 5 septembre 2021 par un des corps d'élite de l'Armée guinéenne, le Groupement des forces spéciales, conduit par le Colonel Mamadi Doumbouya, aggravant l'atmosphère d'incertitude dans laquelle était déjà plongée le pays depuis la réélection contestée à la présidence d'Alpha Condé pour un troisième mandat.

Ce coup d'État a certes mis un terme aux affrontements, à la répression et aux violences envers les opposants à la réélection d'Alpha Condé, mais l'instabilité engendrée par les coups de force ne constitue pas un horizon sécurisant et propice aux investissements et aux programmes de développement (Petit et Balde, 2019). D'autant plus que la relative bienveillance de la population envers les putschistes n'a pas empêché la communauté internationale et régionale, notamment l'Union africaine et la CEDEAO qui ont suspendu le pays de leurs instances, de condamner cette atteinte à la démocratie. Le retard pris par la junte au pouvoir pour proposer un calendrier consensuel de la transition tant réclamé par la classe politique, la CEDEAO et l'Union Africaine (UA) expose le pays aux risques de sanctions économiques. D'ailleurs, parmi les premières mesures économiques prises contre le pouvoir, dès novembre 2021, le gouvernement des États-Unis a décidé de suspendre l'éligibilité de la Guinée à l'AGOA, programme commercial facilitant l'accès au marché américain. De son côté, la Banque mondiale a aussitôt interrompu ses activités en Guinée, suite à la « rupture constitutionnelle », le temps d'évaluer la situation selon les affirmations de cette institution. Rappelons que la Banque mondiale finance 24 projets dans des secteurs essentiels comme la santé, l'agriculture et l'énergie dans le pays⁴.

² Différentes études anthropologiques ont analysé par la suite quelles avaient été les erreurs de communication des politiques de lutte contre Ebola, quels étaient les facteurs d'adhésion aux programmes ou, au contraire, les raisons de la méfiance des populations.

³ <https://africacdc.org/Covid-19/> consulté le 22 février 2022.

⁴ <https://Covid.banquemondiale.org/fr/country/guinea>, consulté le 24 février 2022.

Il convient alors d'analyser les répercussions de la maladie à coronavirus dans ce contexte de soubresauts politiques caractérisé par un climat délétère fait d'incertitudes et de précarisation pour la population.

1. Les conséquences économiques de l'épidémie en Guinée

L'Afrique est « un acteur mineur du commerce international mais est très dépendant du reste du monde pour son économie » (AFD, 2021 : 13). Les analyses macros suggèrent que l'Afrique a connu un choc moins drastique que ceux qu'ont connus les économies des pays avancés. Une série de facteurs explique la crise économique et la modulation de ses effets selon les régions et les pays : la baisse de la demande mondiale, la chute des cours des matières premières, la fermeture des frontières qui perturbe les chaînes de valeurs mondiales, le recul des transferts des migrants (de moins 20 % à moins 10 %), la réduction des investissements directs à l'étranger (baisse de moins 40 % à moins 30 % des IDE). En ce qui concerne la Guinée, les données relatives aux évolutions macroéconomiques et financières récentes, montrent que l'économie a fait preuve de résilience face à la pandémie mondiale. Voyons ce qu'il en est en fonction des secteurs d'activités :

1.1 Le secteur minier

La Guinée dispose de richesses naturelles du sol et du sous-sol conséquentes (forêts, cours d'eau, plaines, bauxite, or, diamant, fer, uranium). Selon le FMI, la Guinée fait partie des pays riches en ressources naturelles non renouvelables qui représentent au moins 25 % des exportations totales (AFD, 2021). Porté par la forte augmentation de l'activité minière de 18,4 % en 2020, contre 8 % en 2019, grâce à la hausse de la demande mondiale en bauxite et en aluminium, dont la Guinée est le principal fournisseur depuis 2017, le PIB réel a augmenté de 5,2 %, soit à peine moins que les 5,6 % de 2019 et surtout bien au-dessus du taux de 1,4 % prévu au début de la pandémie (BAD, 2021). Cette embellie économique est cependant singulière, la pandémie ayant affecté les secteurs non miniers, dont la croissance a diminué jusqu'à 2,5 % en 2020 contre 5,1 % en 2019 en raison notamment des retards accusés par les grands projets, de la fermeture temporaire des frontières et des mesures prises pour contenir la COVID-19, qui ont perturbé les activités agricoles, manufacturières et le secteur des services. Ce contexte a entraîné une hausse de l'inflation qui a atteint 10,4 % en 2020, contre 9,5 % en 2019 (BAD, 2021).

Ainsi donc, d'après les données disponibles, en dépit de la pandémie de la COVID-19, la croissance économique qui a augmenté en 2020, grâce au secteur minier, s'est poursuivie en 2021 et on prévoit que l'activité devrait se renforcer en 2022. Le secteur minier (25 % du PIB) en reste le principal moteur, porté par la hausse de la production de bauxite, dont l'exportation assure 55 % de l'approvisionnement chinois et 20 % de la production mondiale d'aluminium. Il est prévu que les exportations de minerais soient soutenues par la demande en bauxite et des prix de l'or qui resteront élevés. L'incertitude politique consécutive au coup d'État demeure cependant un élément clé dans la décision des investisseurs et pourrait décourager certains si elle persistait. La reprise du secteur des services (employant 34 % de la population active et représentant 40 % du PIB) pourrait aussi être pénalisée par l'incertitude politique au cours de cette année.⁵

⁵ <https://Covid.coface.com/fr/Etudes-economiques-et-risque-pays/Guinee>, consulté le 24 février 2022.

1.2 Le secteur agricole et informel

L'économie reste encore largement informelle, avec une part estimée à 43 % du PIB et 96 % des emplois en 2018. Selon l'Organisation Internationale du Travail (OIT) (2018), l'emploi informel touche davantage les jeunes que les personnes âgées de 25 à 65 ans, en particulier si ceux-ci sont sans éducation de base.

L'agriculture est le principal secteur d'activité occupant près de 67 % de la population guinéenne et employant 52 % de la main-d'œuvre. Le mode d'exploitation familiale concerne 60 % des exploitations agricoles, en général de petite taille, et représente 95 % des superficies cultivées. La production est principalement (95 %) destinée à la satisfaction des besoins alimentaires. La riziculture est la principale activité agricole avec 80 % des exploitations (FIDA, 2021).

Malgré la nécessité des restrictions sanitaires dans un contexte d'évolution épidémique, il était difficile de prédire de quelle manière les citoyens allaient réagir face à ces mesures alors que, d'une part, la vie sociale et les normes culturelles prônent fortement le contact physique entre les personnes, une valeur essentielle de la vie en communauté, et que, d'autre part, il est impossible pour de nombreuses familles pauvres qui vivent au jour le jour de renoncer à exercer leurs activités économiques à la nuit tombée (petit commerce, restauration). Pour les entrepreneurs du secteur du divertissement et de l'hébergement, en particulier, c'est une perte économique sèche non compensée par des aides financières.

1.3 Transport, commerce et économie régionale

La pandémie a des répercussions directes sur l'économie du fait aussi du ralentissement et, dans certains cas, de l'arrêt des échanges transfrontaliers. Il faut néanmoins rappeler qu'avant même l'apparition de la COVID-19 et de la déclaration de la pandémie par l'OMS, le trafic transfrontalier entre la Guinée et ses voisins était régulièrement perturbé par des décisions de fermeture unilatérales des frontières prises par les autorités guinéennes pour des raisons politiques. Ce fut le cas en février 2020 lors de la campagne pour la révision de la constitution devant permettre à d'Alpha Condé d'être éligible pour un troisième mandat. Cette fermeture se fondait sur le prétexte de menaces d'attaques terroristes et d'introduction d'armes sur le territoire national par les frontières avec le Sénégal, la Sierra Leone et la Guinée Bissau.

Alors que ces restrictions étaient à peine levées, la gestion de l'épidémie de COVID-19 entraînait de nouveau en mars 2020 la fermeture des frontières terrestres et aériennes du pays. Si cette dernière décision est justifiée, en raison de l'urgence sanitaire, elle a des conséquences sur les échanges commerciaux par voie terrestre avec les pays limitrophes. Selon Diallo (2021), les conséquences de ces fermetures successives des frontières terrestres sont désastreuses pour le commerce de part et d'autre des frontières. Ce véritable coup d'arrêt de l'offre et de la demande entraîne une flambée des prix sur les deux marchés. Diallo prend pour exemple le cas de la filière de la pomme de terre dans la région de Labé au Fouta Djallon qui est touchée de plein fouet par la crise de la COVID-19. Elle a enregistré près de 50 milliards⁶ de francs guinéens de pertes en raison de la fermeture des frontières. Un producteur de pomme de terre reconverti dans la production de choux destinée au marché sénégalais témoigne alors du désarroi qui prévaut dans le secteur agricole

⁶ Soit près de six millions de dollars É-U.

guinéen durement éprouvé par la crise de la COVID-19, mais surtout en raison de la fermeture des frontières pour des raisons politiques.

La Guinée, selon the *World Governance Indicators 2019*, se caractérise par un faible score de gouvernance publique (entre -1,5 et - 0,5). Ce contexte ne favorise pas le développement des entreprises privées qui ont besoin de disposer d'un environnement législatif clair, cohérent et stable afin de prendre leurs décisions en matière d'embauche, d'innovation et d'investissements. Les entrepreneurs se heurtent au manque de lisibilité des procédures, aux exigences multiples de l'administration et à la corruption. Ce contexte lié aux incertitudes politiques consécutives au coup d'État du 5 septembre 2021 ne favorise ni les investissements en Guinée ni les conditions d'une relance dans un contexte post-épidémique.

2. L'épidémie comme facteur de fragilisation de la société

Dans l'ensemble, la COVID-19 a fortement perturbé l'activité économique nationale guinéenne (DNEEP, 2021), à l'intérieur d'un contexte déjà marqué par des perturbations de l'activité économique en raison des contestations politiques et sociales récurrentes (Petit et Balde, 2019 ; 2017). La baisse des activités, la perte d'emploi et la baisse des revenus a impacté directement les conditions de vie des ménages. On assiste donc à une fragilisation de la société, le gouvernement guinéen, à l'instar des autres États africains, se caractérisant par sa « faible capacité à mener des politiques contracycliques » (AFD, 2021 : 13). La COVID-19 est, en effet, venue interrompre la dynamique économique positive en cours depuis 2016. En impactant les capacités de production, en réduisant les ventes, la COVID-19 met en tension la trésorerie des agents économiques (ménages, entreprises du secteur privé, unité de production informelle, État) et remet en cause les acquis dans l'atteinte des ODD. L'Agence Française de Développement (AFD) (2021) souligne que les mesures budgétaires adoptées par les États africains ont représenté 2,5 % du PIB en moyenne. Ces mesures constituent un effort important au regard des moyens budgétaires de ces États et en comparaison des plans de relance déployés dans d'autres parties du monde. Néanmoins, cette crise signifie une baisse de 4,7 % du revenu par tête en Afrique en moyenne.

2.1 Développement humain

Avant la crise sanitaire, la Guinée était déjà caractérisée par une pauvreté multidimensionnelle importante puisqu'en 2018, 66,2 % (soit 8,2 millions de personnes) étaient en situation de pauvreté multidimensionnelle et que 16,4 % (soit 2 millions de personnes) étaient vulnérables à cette pauvreté. L'ampleur des privations était significative (56,4 %). C'est donc un terreau social déjà précaire que la COVID-19 a fragilisé davantage.

En l'absence de données récentes couvrant la période de la pandémie de la COVID-19, le Rapport sur le développement humain 2020 décrit la situation du développement humain avant la pandémie de COVID-19 sur la base des données disponibles pour 2019 et les années précédentes qui ne reflètent pas les variations dues à la pandémie et à ses retombées socioéconomiques en 2020 et 2021. Si la valeur de l'Indice de Développement Humain (IDH) de la Guinée a progressé de cinq places, passant de 0.414 en 2016 à 0.477 en 2019, ce qui place le pays au 178e rang contre le 183e rang parmi 189 pays, il demeure dans la catégorie « développement humain faible » (PNUD, 2020). Toutefois, cette progression de l'IDH n'a eu que peu d'impact, d'une part, en matière d'emplois

et de lutte contre la pauvreté, et, d'autre part, sur l'entretien et l'amélioration des infrastructures dont le niveau de dégradation demeure inquiétant. Un peu moins de la moitié des Guinéens (44 %) vivaient en dessous du seuil national de pauvreté qui est estimé à 13 717 GNF/personne/jour (1,5 \$US) en 2019. La Guinée, en dépit de ses ressources minières, demeure l'un des pays les plus pauvres du monde (DGT, 2021). Selon le FMI, la baisse du PIB due à la Covid-19 entraînera des millions de personnes dans la pauvreté extrême (43 millions de personnes en Afrique selon la Banque mondiale). Les pays pauvres sont les plus menacés par les conséquences durables sur le développement non monétaire (éducation, santé, bien-être).

2.2 Conditions de vie et résilience des ménages

Lors de l'enquête sur l'impact de la Covid-19, 87,7 % des ménages ont déclaré ne pas avoir reçu d'aide. Par ailleurs, la répartition des sources des aides reçus (ONG, gouvernement, organismes internationaux, organismes religieux, autres) met en lumière les capacités limitées de réponse de l'État. Parmi les sources de revenus mentionnées durant la période de crise, 0,4 % des ménages ont déclaré avoir eu une aide du gouvernement, 0,4 % une aide d'une ONG ou d'institutions caritatives, 6 % ont perçu une pension ou les bénéfices de leurs investissements, 41,5 % des revenus tirés des activités agricoles, 11,3 % des revenus d'entreprises non agricoles et 11,3 % un salaire. La baisse des revenus a été de 10 à 30 % pour 29 % des ménages, de 30 à 50 % pour 31 %, et de plus de 50 % pour 30 % d'entre eux. Face à la baisse drastique des revenus et au caractère aléatoire de ces sources de revenus, ils ont été peu nombreux à avoir pu constituer des stocks alimentaires et préalablement une épargne. 88 % des ménages ont déclaré un temps de résilience de 1 à 2 mois, 11 % de 2 à 4 mois, et 2 % jusqu'à 6 mois. Le rapport d'impact montre que seulement 29 % des ménages ont été en mesure de constituer un stock alimentaire de sécurité, alors que plus de 73 % des ménages déclarent craindre un manque de nourriture ou de ressources pour assurer l'alimentation du ménage. Plus de 85 % des ménages ont d'ailleurs modifié leur régime alimentaire, voire supprimé un repas. Un tiers des ménages a connu la faim. De plus, la baisse d'activités, les ruptures d'approvisionnement, les restrictions de transports ont conduit à une inflation qui a notamment concerné les produits de première nécessité.

Les risques d'insécurité alimentaire constituent donc un enjeu important. Ces chiffres donnent une image concrète de la pauvreté multidimensionnelle, dont la pauvreté monétaire n'est qu'une face, et mettent également en lumière les inégalités au sein de la société guinéenne. Soulignons que les conséquences psychiques n'ont pas été (encore) étudiées, mais les situations de crise et de récession contribuent à la détérioration de la santé mentale des personnes les plus pauvres, des personnes déjà affectées par ces pathologies et fragilisent psychiquement les populations en raison de l'anxiété, de l'incertitude et de l'insécurité qu'elles ressentent (Elliott, 2016).

2.3 Impact de la COVID-19 sur l'éducation

La fermeture brusque des écoles guinéennes a fortement perturbé les apprentissages et bouleversé la vie des enfants, notamment les plus vulnérables et les plus marginalisés. Dans un système éducatif déjà éprouvé par de nombreuses difficultés d'ordre infrastructurelle et pédagogique, les conséquences de la Covid-19 ont pu avoir mis en péril les progrès durement acquis dans le domaine de l'éducation des enfants. La fermeture des écoles, mesure inévitable pour contrer la propagation de la pandémie, a impacté près de trois millions d'apprenants, du préscolaire au secondaire. Jamais dans l'histoire de la Guinée autant d'enfants n'ont été déscolarisés en même temps. Au-delà de son impact négatif sur la qualité de l'éducation, il est à craindre que de nombreux enfants ne soient

pas retournés à l'école à la fin de la période de restriction. Ce risque est encore plus élevé chez les filles qui sont en permanence exposées à de nombreuses décisions qui ne favorisent par leur maintien à l'école. À titre d'exemple, déjà en temps normal, les grossesses précoces constituent une cause de déscolarisation. Or, ce maintien des filles à la maison accroît ce risque, en plus d'entraîner d'autres sévices. Selon l'étude d'impact, la violence a augmenté de 20 % dans les ménages en raison de la présence des enfants (67 %) et de la perte d'emploi des parents (63 %), d'après les personnes interrogées. À cause du contexte général de pauvreté, de nombreux parents ne disposaient pas, par ailleurs, des moyens (radio, télévision, téléphone, ordinateur) pour assurer une continuité pédagogique face à l'interruption des cours.

À partir du 24 mars 2020 et ce, jusqu'à nouvel ordre⁷, les écoles et les universités sont fermées en Guinée disait le communiqué du Gouvernement, ce qui laissait planer le spectre d'une année blanche, avant finalement la réouverture des universités le 29 juillet 2020 et des écoles le 1^{er} septembre 2020. Cette situation d'interruption des cours était perçue comme inquiétante pour les jeunes car ceux-ci sont placés dans une situation où ils désapprennent, où ils sont mobilisés pour effectuer les tâches domestiques (travaux ménagers, cuisine, surveillance des plus jeunes, etc.) ou des activités rémunératrices afin de contribuer aux ressources du ménage. Cette situation s'avère encore plus angoissante pour les adolescentes qui craignent d'être victimes de violences domestiques, mariées de force et être enceintes. Une grossesse les conduirait à être déscolarisées. Face à la fermeture des écoles, le ministre de l'Éducation Nationale et de l'Alphabétisation (MEN-A), en concertation avec ses homologues et les partenaires techniques et financiers (PTF), l'Association des Parents d'Élèves et Amis de l'École (APEAE) et le secteur privé, a mis en place en avril 2020 des cours à distance retransmis par la radio et la télévision nationale sur toute l'étendue du territoire. Ils concernent, dans un premier temps, les élèves en classe d'examen (CM2, 10^{ème} Année et terminale). Malgré ces dispositifs, 70 % des ménages affirment ne pas avoir pris des mesures pour assurer la continuité des cours à la maison. L'accès à la santé des enfants a également été affecté, puisqu'un tiers des ménages n'a pas été en mesure d'assurer les visites liées aux programmes de vaccination. Enfin, 14 % des enfants n'ont pu être déclarés à l'état-civil, ce qui impactera également leur insertion dans le système scolaire.

Les conséquences sur le système éducatif ne sont pas à négliger dans un pays avec une structure de population jeune. Alors que les enfants et les jeunes sont déjà fortement tentés par l'émigration vers l'Union européenne, on peut penser que l'impact de la COVID-19 conjugué à l'instabilité politique renforcera les motivations à partir afin d'accéder à une vie meilleure à l'étranger en mobilisant les réseaux diasporiques.

2.4 Des filets sociaux insuffisants

L'Organisation pour la Coopération de l'Europe (OCDE) (2020) souligne la faiblesse des financements des filets sociaux en Afrique, comparativement à d'autres régions du monde. Même s'ils ont été accrus, ils demeurent insuffisants. Un programme d'aide financière et de distributions de denrées alimentaires (sacs de riz) a été lancé par le Gouvernement guinéen par l'intermédiaire de l'Agence Nationale d'Inclusion Économique et Sociale (ANIES) le 13 août 2020 en faveur des populations en situation de pauvreté et de vulnérabilité. L'opération devait à terme concerner globalement 240 000 ménages, soit 1,5 million de Guinéens. L'objectif est de lutter contre la pauvreté en soutenant davantage les couches les plus vulnérables de la population. Chaque ménage

⁷ <https://Covid.unicef.org/guinea/recits/Covid-19-en-guin%C3%A9e-le-minist%C3%A8re-de-l%C3%A9ducation-nationale-sauve-lann%C3%A9e-scolaire> consulté le 22 février 2022.

sélectionné reçoit mensuellement la somme de 250 000 francs guinéens (24 US\$). Cette aide est toutefois jugée dérisoire par les populations au regard de la taille des ménages et du coût élevé de la vie (inflation). Selon les données du rapport d'impact, 22,3 % des Guinéens ont bénéficié d'aides sociales de l'État ou d'ONG. Certaines études ont montré que certaines des mesures les plus restrictives n'ont pas seulement provoqué un stress financier ou une perte de revenus et de moyens de subsistance, mais elles ont également entraîné la famine et le dénuement, en particulier dans un pays aussi pauvre comme la Guinée (Osei Tutu et al, 2022 ; Baker et al., 2020).

La Banque mondiale attire l'attention sur le fait que si la Covid-19 exposera la Guinée à des chocs sanitaires et économiques et affectera le bien-être des populations, les risques liés à la situation politique et aux problèmes de gouvernance sont également à considérer en raison de l'instabilité qu'ils représentent et de la temporalité dans lesquels ils s'inscrivent. La population guinéenne vit dans un contexte particulier marqué par des crises politiques et sociales récurrentes que connaît le pays depuis une dizaine d'années dont le principal corolaire est le ralentissement de l'activité économique tant informelle que formelle. Compte tenu du niveau peu élevé des indicateurs épidémiologiques, comparativement à d'autres pays du continent et d'autres régions du monde – tout en considérant la sous-estimation des cas positifs et de la mortalité en raison des faibles moyens de dépistage -, la crise sociopolitique est un facteur de vulnérabilité tout aussi important. Gouvernance politique et gouvernance sanitaire sont indissociables, leur articulation contribue à modeler la confiance des populations dans les mesures sanitaires et dans la légitimité du pouvoir. Les élections législatives du 22 mars et présidentielles du 18 octobre 2020 se sont déroulées en pleine période de pandémie et ils ont été immédiatement suivis par la hausse des cas positifs enregistrés, ce qui a valu aux 114 députés élus d'être moqués en leur accolant le sobriquet de « députés COVID-19 ».

2.5 Diaspora et transferts migratoires

Compte tenu de la faiblesse des filets sociaux, la rente migratoire constitue un appui essentiel aux ménages. La Guinée est connue pour la forte mobilité de sa population due à son histoire politique marquée par la répression, mais aussi à des raisons économiques et d'études. Comme le mentionnent Petit et Balde (2017 ; 2019), l'appartenance ethnique ou à une caste apparaît comme une dimension politique d'importance en Guinée. Si certains groupes ethniques ont vu leur situation favorisée à certaines époques en raison de leur proximité avec le chef de l'État, d'autres groupes suspectés d'être des opposants politiques ou de représenter un contrepouvoir économique ont été contraints à l'exil. Estimée entre 3 et 5 millions de personnes, soit plus du tiers de la population vivant sur le sol guinéen, la diaspora guinéenne se retrouve principalement en Afrique de l'Ouest (particulièrement au Sénégal, en Côte d'Ivoire, au Mali, au Libéria), en Europe (France, Belgique) et en l'Amérique du Nord (États Unis, Canada) (OIM, 2020). La contribution des migrants au développement du pays par le financement des infrastructures et, surtout des dépenses de consommations courantes (nourritures, soins, éducation) destinées à leurs proches, est essentiel au maintien de la qualité de vie de beaucoup d'entre eux.

Selon le rapport de l'Organisation Internationale pour la Migration (OIM 2020), de nombreuses familles guinéennes sont soutenues par des transferts de fonds de Guinéens de l'étranger. Le rapport souligne que les envois de fonds atteignaient 93 millions US\$ en 2015, ce qui représentait 1,53 % du PIB du pays. Par comparaison, l'aide publique au développement correspond à 8 % du PIB de la Guinée au cours de la même période. La solidarité familiale, très ancrée dans la société guinéenne, contraint la diaspora à s'acquitter de ces transferts d'argent de façon régulière, alors même que les migrants peuvent être affectés par les effets de la crise dans les économies où ils ont

émigré. Les transferts constituent un apport pour presque un quart des Guinéens (23 %), mais durant cette période pandémique, neuf ménages sur 10 ont déclaré avoir eu des difficultés dans la réception des remises, tandis que 4, 2 % des ménages ont déclaré que les transferts constituaient une source de revenus (DNEEP 2021). Si les transferts constituent donc une ressource d'appoint au fonctionnement des ménages en permettant d'assurer les besoins fondamentaux en matière de santé, d'éducation et d'alimentation, il convient de relativiser son importance au regard de ces chiffres. Les migrants eux-mêmes ont dû, dans le contexte de la COVID-19 dans les pays d'immigration souvent fortement touchés par la pandémie en Europe et en Amérique, faire face à des situations financières et sociales difficiles : d'ailleurs 12 % des ménages ont effectué des transferts vers l'étranger pour des dépenses d'éducation et de santé, ce qui témoigne de la réversibilité des transferts et de l'économie morale reliant les migrants et leurs familles.

Conclusion

En septembre 2020 déjà, le bulletin d'information d'ONU-Habitat⁸ notait que depuis la survenue du Coronavirus, les activités sont quasiment au ralenti dans les zones urbaines et rurales. Au niveau de l'Administration publique, c'est le service minimum assuré par le personnel essentiel. Du côté du privé, y compris le secteur informel, c'est du pareil au même avec un léger mieux. Toutefois, pour ce qui est de la Guinée, plus que la COVID-19, c'est la situation politique et sociale du pays qui est un obstacle au développement et à l'instauration d'une véritable atmosphère de confiance chez les bailleurs de fonds. C'est d'ailleurs le manque de perspective et le chômage plus élevé chez les jeunes qui continue aussi d'alimenter un flux grandissant de migrations irrégulières vers l'Europe à la recherche de meilleures opportunités. Cette population jeune est celle justement qui a porté les manifestations de protestation qui ont émaillé les préparatifs et l'organisation du référendum ainsi que les deux élections nationales en 2020⁹.

Toutefois, afin de comprendre les dimensions de la résilience avec un focus sur des catégories particulières qui seront choisies selon leur pertinence au regard des objectifs visés par chaque enquête, il demeure important de développer d'autres enquêtes quantitatives et qualitatives. Il serait ainsi possible d'identifier la part des crises politiques et celle du coronavirus dans la situation socio-économique difficile que vit la population. En effet, la COVID-19 a permis d'identifier les nouvelles priorités pour les États. Pour sortir de la pandémie et des conséquences engendrées par les différentes mesures prises pour contenir la propagation de la maladie, concernant le cas de la Guinée, il est nécessaire de considérer les crises politiques et sociales comme faisant partie des freins à la relance économique.

Les autorités guinéennes semblent avoir compris l'importance de la protection sociale et de l'accès à la santé et à l'éducation pour garantir un environnement favorable au développement personnel de chaque citoyen, gage du développement du pays. L'on sait que la santé permet le développement. Pourtant, pendant longtemps, on a inversé la relation. Car, on considérait que le développement entraînait une meilleure santé. D'où l'importance de soutenir les dépenses sociales qui favorisent une meilleure santé et une bonne éducation.

⁸ https://unhabitat.org/sites/default/files/2020/10/guinee_bulletin2_fr.pdf, Consulté le 25 février 2022

⁹ Il y a eu d'abord les élections législatives en mars, suivies du référendum constitutionnel en juin et, finalement, de la présidentielle en octobre.

Repères bibliographiques

AFD. (2022). *L'économie africaine 2021*, Paris, La Découverte, collection Repères 130p, URL : <https://Covid.afd.fr/fr/economie-africaine-2021>. Consulté le 22 février 2022.

Banque Africaine de développement. (2021). Perspectives économiques en Guinée. URL : <https://Covid.afdb.org/fr/pays-afrique-de-louest-guinee/perspectives-economiques-en-guinee>. Consulté le 15 décembre 2021.

Banque Mondiale. (2022). Projets : Portefeuille du Groupe de la Banque mondiale en Guinée. URL : <https://Covid.banquemondiale.org/fr/country/guinea>. Consulté le 24 février 2022.

Banque Mondiale. (2022). Population rural – Guinea : Estimations du personnel de la Banque mondiale utilisant les Perspectives des Nations Unies de l'urbanisation de la population mondiale. URL : <https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/SP.RUR.TOTL.ZS?locations=GN>. Consulté le 22 février 2022.

Banque Mondiale. (juillet 2021). Fournir une assistance monétaire rapide aux ménages pour traverser la crise. URL : <https://Covid.banquemondiale.org/fr/results/2021/07/13/rapid-cash-assistance-to-get-through-the-crisis>. Consulté le 15 décembre 2021.

Baker, S. R., N. Bloom, S. J. Davis, S. J. Terry. (avril 2020). COVID-Induced Economic Uncertainty. National Bureau of Economic Research Working Paper Series. N° 26983. DOI : 10.3386/w26983. URL: <http://Covid.nber.org/papers/w26983>. Consulté le 14 décembre 2021.

Brown, Hannah. Marí Sáez, Almudena. (2021). “Ebola separations: trust, crisis, and ‘social distancing’” in *West Africa. Journal of the Royal Anthropological Institute*, 27. DOI : [10.1111/1467-9655.13426](https://doi.org/10.1111/1467-9655.13426).

PNUD. (2020). La prochaine frontière : le développement humain et l'Anthropocène. URL : http://hdr.undp.org/sites/all/themes/hdr_theme/country-notes/fr/GIN.pdf. Consulté le 15 décembre 2021.

COFACE. (2022). Guinée : Appréciation du risque. <https://Covid.coface.com/fr/Etudes-economiques-et-risque-pays/Guinee>. Consulté le 24 février 2022.

Desclaux, A. et al. (2018). « Patients négligés, effets imprévus. L'expérience des cas suspects de maladie à virus Ebola », *Santé Publique*, vol. 30, n°4, pp. 565-574.

Desclaux, A. et J. Anoko. « L'anthropologie engagée dans la lutte contre Ebola (2014-2016) : approches, contributions et nouvelles questions », *Santé Publique*, vol. 29, no. 4, 2017, pp. 477-485.

Diallo, M. A. (2021). « Fermeture des frontières : à quoi jouent les autorités guinéennes ? », *Finacial Afrik*. URL : <https://Covid.financialafrik.com/2021/01/23/fermeture-des-frontieres-a-quoi-jouent-les-autorites-guineennes>. Consulté le 22 février 2021.

Direction générale du trésor-DGT. (juillet 2021). Guinée : Situation économique et financière. France. URL : <https://Covid.tresor.economie.gouv.fr/PagesInternationales/Pages/9f722546-887b-410d-a9d9-a4af7c63fca6/files/841f09ae-0006-44bd-ad37-a3e7d4c9bdfd>. Consulté le 15 décembre 2021.

Direction générale du trésor-DGT. (juillet 2021). Guinée : Situation économique et financière. France. Mis en ligne le 24 août 2021. URL :

<https://Covid.tresor.economie.gouv.fr/Pays/GN/situation-economique-et-financiere>. Consulté le 15 décembre 2021.

Direction Nationale des Études Économiques et de la Prévision (DNEEP). (2021). « Étude d'impact de la Covid-19 sur l'économie guinéenne ». Rapport final, Ministère de l'Économie et des finances, Conakry, Guinée.

Elliott, I. (2016). Poverty and mental health: a review to inform the Joseph Rowntree Foundation's Anti-poverty. London, Mental Health Foundation.

FIDA. (2021). L'avenir de l'agriculture en Guinée, 2030-2063 : Défis et Opportunités pour les projets financés par le FIDA. URL : https://Covid.ifad.org/documents/38714170/43334911/Guin%C3%A9e_IFAD+Futur+de+l%27agri.pdf/b7c23d4c-bf5c-0218-955f-7bf9da974885?t=1625228849351. Consulté le 22 février 2022.

OCDE. (mai 2020). Social safety net spending remains too low. n° 98. URL : <https://Covid.oecd.org/swac/maps/98-social-safety-nets.pdf>. Consulté le 15 décembre 2021.

Organisation internationale de la migration – OIM. (2020). Migration en Guinée : profil migratoire national 2020. URL : <https://publications.iom.int/system/files/pdf/mp-guinee-202-fr.pdf>; Consulté le 22 février 2021.

Organisation internationale de la migration – OIM. (2021). État de la migration dans le monde. Rapport. URL : <https://worldmigrationreport.iom.int/fr>. Consulté le 15 décembre 2021.

Organisation internationale du travail. (2018). Women and men in the Informal Economy. A Statistical Picture. Genève, Organisation Internationale du Travail.

ONU-Habitat. (Septembre 2020). « COVID-19 : la Guinée ébranlée mais pas vaincue ». *Habitat-Info* (Numéro spécial consacré au COVID-19 en Guinée) n° 003. https://unhabitat.org/sites/default/files/2020/10/guinee_bulletin2_fr.pdf. Consulté le 25 février 2022.

Petit, V. et A. Balde. (2017). « Les migrations des Guinéens vers l'Union européenne : marginalité statistique vs. impact social », *Revue européenne de géopolitique / Outre-Terre*, 53(4), 96-113. DOI :10.3917/outel.053.0096.

Petit, V. et A. Balde. (2019). « L'exil de la jeunesse guinéenne, confrontée à une société en crise », In Forum réfugiés-cosi (eds). *L'asile en France et en Europe : État des lieux 2019* (p. 23-28), Forum réfugiés-cosi.

Programme des Nations-Unies pour le Développement – PNUD. (2020). La prochaine frontière : le développement humain et l'Anthropocène, Rapport sur le développement humain 2020, Guinée.

Gomez-Temesio, V. et F. Le Marcis. (2017). « La mise en camp de la Guinée », *L'Homme* [En ligne], 222 | 2017, mis en ligne le 01 juin 2019. URL : <http://journals.openedition.org/lhomme/30147> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/lhomme.30147>. Consulté le 14 décembre 2021.